



# Comptes consolidés : un outil de gestion pertinent

## • PÔLE STRATEGIE & GESTION

### Définitions

La **consolidation** est un regroupement des comptes de plusieurs entreprises juridiquement indépendantes mais liées par le capital.

Cumuler les résultats des différentes entités du groupe pour connaître sa situation globale est une méthode erronée dès qu'il existe des relations commerciales / financières entre les filiales. Les résultats internes des entreprises gonflent artificiellement les résultats de l'ensemble.

Les **comptes consolidés** sont établis suite au retraitement et à l'élimination de certaines données des entreprises d'un même groupe, pour obtenir une vision économique de leurs états financiers, sans avoir à analyser chaque filiale, comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'article L233-16 du code de commerce pose, pour une entreprise, l'**obligation d'établir des comptes consolidés** dès lors qu'elle détient une participation minimale de 20% dans une filiale. De même, sous certaines conditions, le CA, le total du bilan et les effectifs des sociétés d'un même groupe sont des indicateurs induisant l'obligation légale de présenter des états consolidés lorsque deux des trois seuils définis ont été atteints, pendant deux années consécutives :

Total du bilan : 15 000 000 €  
Chiffre d'affaires : 30 000 000 €  
Nombre de salariés : 250

Aujourd'hui, beaucoup **de groupes qui ne sont pas concernés par l'obligation légale, choisissent spontanément d'établir leurs comptes consolidés** pour mieux apprécier :

- leur situation financière globale
- leur résultat groupe
- leur trésorerie totale disponible.

Chaque professionnel dédié à votre dossier établit avec vous une **relation de confiance** solide, confortée d'échanges «vrais». Vos interlocuteurs au sein du Groupe Placek & Epelbaum apprennent à connaître parfaitement votre activité et vos spécificités, garantissant ainsi une prestation réellement adaptée à votre développement.

### ••• Vos enjeux

*Vous dirigez plusieurs sociétés, vous êtes gérant d'une holding, ou directeur administratif et financier d'un groupe.*

#### Réactivité

Vous souhaitez, à tout moment, être en mesure de connaître rapidement la valeur de votre groupe.

#### Communication

Vous voulez démontrer la puissance financière de votre groupe à des tiers : partenaires financiers, banquiers, actionnaires, investisseurs...

#### Obligation légale

Vous devez périodiquement présenter les comptes consolidés de votre groupe, validés par des commissaires aux comptes, et donnant lieu à la réalisation d'une annexe consolidée. Présenter les comptes sociaux au comité d'entreprise de votre groupe (effectif supérieur à 50 salariés).

#### Négociation

Vous souhaitez être en position favorable pour obtenir des lignes de crédits, des découverts bancaires, emprunts...

#### Performance

Vous voulez connaître les performances de chaque société du groupe, pour apprécier leurs parts contributives. Évaluer la rentabilité du groupe, par rapport à ses besoins en fonctionnement.

### ••• Nos solutions

*Le rôle du pôle Stratégie & Gestion du groupe Placek & Epelbaum, consiste à vous accompagner, selon vos besoins, dans la **production, l'harmonisation, la présentation, l'interprétation et la gestion d'informations financières** spécifiques, portant sur votre groupe et ses différentes entités.*

Nous réalisons, deux types de documents :

#### L'annexe consolidée

Document officiel pour les groupes dont la consolidation est obligatoire. Il s'agit des états financiers du groupe consolidé : bilan, compte de résultat, tableau des flux, notes justificatives.

#### La présentation «résumée»

Document sur-mesure de présentation des informations consolidées du groupe, en fonction de vos besoins : usage interne, usage externe.

Ce document contient des indicateurs clefs et analyses spécifiques, avec des ratios de type marge, rentabilité, qui sont rapprochés de ratios sectoriels, de ratios d'évolution... ou comparés périodiquement. Cette méthode s'applique à toute taille d'entreprise. Il s'agit d'une présentation, graphique, synthétique et dynamique.

# Méthodologie

Nous procédons au retraitement des données comptables de chaque entité de votre groupe, via différentes techniques, notamment au moyen de logiciels spécifiques, en respectant l'application des normes comptables françaises\* ou internationales\*\* afin que l'utilisation des informations retraitées s'applique quelle que soit la taille de votre groupe, ou les différents pays dans lesquels sont implantées ses sociétés.

Notre méthodologie se décline comme suit :

- Regroupement des comptes de toutes les entités,
- Harmonisation des méthodes comptables appliquées à chaque société du groupe,
- Élimination comptable : en cas de localisation internationale des entités, élimination des particularités fiscales de chaque pays,
- Neutralisation des flux réciproques (achats ou ventes, mouvements clients/fournisseurs)
- Retraitement comptable.

\* : CRC99.02 / \*\* : IFRS, US GAAP

## ••• Vos avantages

### Disponibilité / accompagnement permanent

Lors des consolidations obligatoires, l'équipe du pôle Stratégie & Gestion se rend disponible pour répondre aux requêtes du commissaire aux comptes : nous vous accompagnons jusqu'au terme de la mission de contrôle du commissaire aux comptes.

De manière plus générale, selon vos besoins, nous vous accompagnons aux rendez-vous de présentation de vos comptes consolidés, auprès des banques, assureurs, investisseurs...

### Maîtrise technique

Les outils et méthodologies employés pour le traitement de vos données comptables, s'appliquent avec la même rigueur sur les missions de consolidation légale, ou pour la réalisation d'« outils de pilotage pertinents » à partir de vos comptes consolidés.

### Approche participative

Nous tenons à vous intégrer au projet de consolidation pour maintenir avec vous un niveau d'échanges constant tout au long de la mission. Nous vous informons des étapes techniques et vous sollicitons régulièrement pour que les documents finaux de présentation des comptes répondent parfaitement à vos attentes.

### Validité / conformité

Les prestations de notre pôle Stratégie & Gestion, sont menées dans un souci permanent d'adaptation à vos attentes, tout en restant en parfaite conformité avec les exigences légales.

Au fur et à mesure de l'évolution de vos besoins, nous adaptons nos prestations jusqu'à l'obtention d'un document et d'une justification des données vous satisfaisant en tous points.

## ••• Groupe Placek & Epelbaum

Créé en 1964, historiquement familial, le cabinet d'expertise comptable Placek & Epelbaum s'est développé autour d'un concept simple : la **disponibilité**.

Aujourd'hui, fidèle à ses valeurs fondatrices, au service de plus de mille clients, reposant sur une cinquantaine de professionnels dédiés, notre groupe décline ses prestations en **missions complémentaires et pluridisciplinaires**, réalisées par les experts des pôles :

- ▶ Expertise Comptable
- ▶ Juridique\*
- ▶ Gestion Sociale/RH
- ▶ Stratégie & Gestion
- ▶ Audit Légal/Contractuel
- ▶ Gestion de Patrimoine & Optimisation Fiscale
- ▶ Informatique

Notre groupe, répond ainsi aux problématiques évolutives des entreprises, tout au long de leur «cycle de vie», en proposant des **offres de services modulaires**, adaptées aux différentes situations : création de la société, phases de croissance, investissements, sous-performance, cessation/arrêt d'activité.

\* Les clients du pôle Juridique sont également clients du pôle Expertise Comptable du groupe Placek & Epelbaum. L'expertise juridique, dans le respect de la déontologie, demeure l'accessoire de la mission comptable principale.

PÔLE STRATEGIE & GESTION • Votre contact : Agnès Da Silva • ligne directe : 01 40 13 82 46

••• Nous contacter :

109/111 Bd de Sébastopol 75002 Paris  
Tél. : 01 40 13 81 00 - Fax : 01 42 21 14 40  
Email : info@ipe.fr

www.pegroupe.fr